

## L'identité du texte cible

L'identité... un terme qui nous semble au premier abord si simple, si claire, si évident, se révèle être un peu plus compliqué que nous pouvons le croire ou le penser. En effet, Gottlob Frege (1894) au XIXe siècle affirme que l'identité est indéfinissable : "Puisque toute définition est une identité, l'identité elle-même ne saurait être définie." (1)

Toutefois, aujourd'hui, dans le cadre de la journée mondiale du traducteur, le terme "identité" revêt un sens métaphysique qui confond toutes les existences en une seule, le sujet et l'objet. Il s'agit donc d'un concept qui renvoie au réel lui-même, et qui concerne tout ce qui existe : une chose du réel, dotée de propriétés particulières. Ainsi, à titre d'exemple la nation française telle qu'elle existe aujourd'hui est un modèle culturel datant du XIXe siècle dont le profil identitaire est composée d'une langue, d'un drapeau, d'un folklore, d'une musique, etc. (2)

S'il est commun de s'interroger sur son identité telle que "Qui suis-je?", "Qu'elle est mon identité?", il est normal qu'un traducteur essaie de déterminer l'identité, l'appartenance du fruit de sa création ou plutôt de sa recréation: le texte cible.

A travers cet exposé nous tenterons de déterminer l'identité du texte cible en adoptant le plan suivant :

- D'abord, nous définissons le sens du terme identité à partir de deux références différentes ;
  - Ensuite, nous dressons le profil du traducteur ;
- Puis, nous proposons un certificat d'identification du texte cible ;
- Enfin et en conclusion, nous exposerons l'apport de la détermination de l'identité du texte source.

D'abord, définissons le sens du terme "identité": selon le dictionnaire de philosophie en ligne "Dicophilo" (3), l'identité revêt plusieurs sens nous en avons retenu deux pour la présente intervention: l'identité numérique et l'identité spécifique.

Quelle serait donc l'identité numérique du texte cible ?

L'identité numérique est définie comme étant la relation que tout individu entretient avec lui-même: le texte cible est un élément du réel. C'est un élément unique en genre et en nombre, différent de tous les autres textes qui existent. Il a été rédigé durant un temps bien précis et à partir d'un texte source spécifique. Il n'y a pas deux textes cibles qui soient "ce texte-là" surtout que l'auteur de ce texte possède un bagage cognitif particulier, vit dans un milieu bien déterminé et subit une influence culturelle bien précise. Ainsi, nous pouvons déduire que le texte cible est égale à lui-même et a, sans aucun doute, sa propre identité numérique que lui attribue son auteur.

Quelle serait l'identité spécifique du texte cible ?

L'identité spécifique est le fait d'identifier un élément du réel comme étant une chose bien précise. Ainsi, tous les objets appartenant à une même catégorie partagent leur identité spécifique. Pour un texte source donné nous pouvons avoir plusieurs propositions de textes cibles. Ces propositions se ressemblent mais chacune d'elles a son identité spécifique car chacune reflète le pourcentage de compréhension du texte de départ, les acquis culturels de chaque traducteur à travers son bagage cognitif ainsi que son style bien particulier. "L'identité spécifique n'est pas liée à une ressemblance qualitative. Ce n'est pas parce qu'on ressemble à

une chose qu'on partage avec elle son identité spécifique. Un tire-bouchon peut ne pas du tout ressembler à un autre tire-bouchon. Et les deux seront quand même des "tire-bouchons". Ainsi, chaque texte cible a son identité spécifique.

Par ailleurs, parmi les diverses significations que le Petit Robert (4) propose l'identité culturelle nous a attiré l'attention. En effet, elle représente "l'ensemble de traits culturels propres à un groupe ethnique (langue, religion, art, etc.) qui lui confère son individualité", ainsi dans le cas de notre intervention, chacun des deux textes source et cible a sa propre langue, la langue de départ et la langue d'arrivée et comme le disent si bien Ladmiral et Lipiansky une "langue n'est pas un simple instrument de communication ; elle est aussi l'expression d'une identité culturelle". (5)

Ainsi, à partir des définitions des identités numérique, spécifique et culturelle nous pouvons déduire dans un premier temps, que le texte cible a sa propre identité culturelle comme il a un auteur et une langue spécifiques différents de ceux du texte source.

Par ailleurs, si la langue est l'expression d'une identité culturelle, comment le traducteur réussit-il à rendre acte traductionnel un vecteur de transmission de savoir et de culture ? Quel profile devrait-il avoir ?

Pour que le traducteur réussisse sa mission et rende possible le dialogue interlinguistique et interculturel, il doit impérativement être à la fois bilingue et biculturel. Il doit nécessairement connaître les deux cultures (source et cible) entre lesquelles il établira le lien pour atteindre la finalité ou le skopos qu'il a fixé(e) pour son texte traduit. En effet, sur ce point, Ladmiral et Lipiansky cités par Mathieu Guidère affirment que "pour qu'il y ait véritablement une communication interculturelle, le traducteur doit expliciter parfois des valeurs et des référents culturels, idéologiques, situationnels et existentiels" (5). Ainsi, le traducteur permet-il à la traduction d'être un vecteur de dialogue entre les cultures : non seulement il transmet l'ensemble des informations présentes dans le texte source et le vouloir dire de l'auteur mais aussi son propre savoir, son savoir-faire et sa richesse bi-culturelle.

Ainsi, le traducteur donne au produit de sa création une spécificité bien particulière et, par conséquent, une nouvelle identité.

Imaginons ensemble un certificat d'identification du texte cible.

### **CERTIFICAT D'IDENTIFICATION DU TEXTE CIBLE**

1- Titre du document Cible

2- Langue

3- Date de naissance Jour: Mois : Année :

4- Recréateur/ Traducteur

Je certifie-que j'ai traduit ce document durant: .....

a- Adresse: -

b- Date: -

c- Signature: -

6- Certificat présenté par

a- Prénom et Nom:

b- Date:-

c- Adresse:

d- Signature :-

7- Créateur de départ

a- Prénom et Nom -

b-Date de naissance Jour : - Mois : - Année : -

c-Profession Auteur ou autre

d- Langue -

8- Recréateur

a- Prénom et Nom -

b-Date de naissance Jour : - Mois : - Année : -

c-Profession Traducteur

d- Langue

A partir de cette simulation d'un certificat d'identification, nous pouvons déduire que le texte cible est loin d'appartenir à une race pure : il est évident qu'il appartient à une race hybride qui porte dans son ADN un mélange de caractéristiques culturelles à la fois du créateur (l'auteur) et du créateur (traducteur).

Quel serait donc l'apport de la détermination de l'identité du texte source ?

Le fruit de toute création ou récréation mériterait que son identité soit déterminée afin de reconnaître son ou ses auteurs pour pouvoir identifier son appartenance culturelle qu'elle soit pure ou hybride: ceci permettrait une meilleure compréhension de la création en question.

Grace Mitri-Younes

Docteur en sciences du langage - Traductologie